

Plus d'un mois après le début du confinement dont le prolongement d'autant est annoncé de trop nombreuses missions non essentielles sont exercées et les plans de continuité d'activité devraient être limités à ce qui est strictement essentiel. Malgré les demandes incessantes des organisations syndicales, les agent-es publics qui assurent leurs missions en présentiel, au premier chef les personnels de santé, n'ont encore que bien peu souvent le matériel nécessaire à assurer leur protection : masque, gel hydroalcoolique, blouses... Cette situation demeure inadmissible.

Lors de son allocution du 13 avril, le Président de la République a indiqué que d'ici 3 semaines, nous aurons multiplié par 5 la production de masques pour les personnels soignants sous-entendant que nous sommes encore loin de pouvoir fournir à chacun-e le stock de masques indispensables à une protection minimale dans la période épidémique. Quel décalage face à l'enjeu. À ce jour donc, la santé des agent-es publics est encore mise en danger.

Le début du déconfinement est prévu à partir du 11 mai dans des conditions encore bien floues qui ne laissent apparaître que la volonté de satisfaire le patronat et une reprise de l'économie.

Solidaires Fonction Publique exige que pour chaque réouverture de service, administration, collectivité, ministère, tou-ttes les agent-es publics bénéficient de toutes les protections nécessaires : masques, gel, savon et point d'eau, surblouses si nécessaire, plexiglas et tout autre moyen indispensable.

Les gestes barrières ne suffisent en aucun cas et ne pourront protéger les agent-es. Le respect des mesures de distanciation sociale est également une nécessité et tous les aménagements doivent d'ores et déjà être organisés.

Tou-ttes les agent-es doivent par ailleurs pouvoir bénéficier de tests de dépistage systématiques et réguliers ainsi que des contacts avec leurs médecins de prévention aussi souvent que nécessaires.

Solidaires exige que toutes les mesures de protection soient également bien prévues pour tou-ttes les agent-es en contact avec le public qu'il soit adulte ou enfant.

Aucune administration ne doit ouvrir sans que l'ensemble de ces conditions ne soient réunies. Chaque fois que les conditions de sécurité ne le seront pas, Solidaires engagera les agent-es à exercer leur droit de retrait. Toute menace de sanction est inadmissible. Solidaires exige qu'il n'y ait aucune entrave à l'exercice des mandats syndicaux notamment envers les lanceurs d'alerte.

Solidaires n'acceptera en aucun cas qu'une catastrophe sanitaire encore plus grande que celle que nous connaissons déjà ne soit engendrée du fait notamment de l'insuffisance de matériel et du manque d'anticipation.

Les agent-es ne doivent en aucun cas être mis en danger. Il en va de la responsabilité des employeurs publics. L'État employeur doit par ailleurs être exemplaire.

Solidaires FP portera toutes ces revendications lors de la conférence téléphonique du 14 avril avec Olivier Dussopt.

CONFINEMENT